

Titre thématique : EAU, SOL, BIODIVERSITE, PAYSAGE, IDENTITE DU TERRITOIRE

Titre action : L'espace-forêt de Sivens dans le projet de territoire : contribution au projet de territoire.

Sous-action : La convergence entre les vocations de la forêt de Sivens et les thématiques de développement durable du projet de territoire

Animateur, responsable projet : Département du Tarn (Direction de l'Environnement / Service de la jeunesse et des sports – Bases départementales)

Contacts téléphone : 05 63 48 68 57 (direction de l'environnement) – 05 67 89 62 22 / 05 67 89 63 38.

Adresse : Lices G. Pompidou, Albi, cedex 9

Participant groupe de travail : Groupe projet qualité « Biodiversité, haies, ripisylves, restauration des sols ».

Exigences de la Charte :

- .Renforcer l'identité positive du territoire.
- Faire vivre un projet global et cohérent pour le bassin versant, prenant en compte toutes les composantes de la ressource en eau et du développement durable du territoire.
- Concevoir des actions à court ou à long termes, durables, efficaces, prenant en compte l'ensemble des enjeux de développement concernant tout le territoire du bassin versant.
- Mobiliser une pluralité d'expertises et notamment l'expertise des acteurs concernés, pour agir en cohérence avec les situations réelles et les besoins des personnes et des professionnels du territoire.
- Améliorer la qualité des relations entre tous les acteurs s'impliquant dans la démarche de projet de territoire : respecter tous les acteurs, privilégier l'écoute mutuelle, construire des projets permettant à chacun de « sortir gagnant ».
- Faciliter l'implication des acteurs qui le souhaitent, sur le plan méthodologique et technique.

Objectifs de la Charte :

- Favoriser la biodiversité dans tout le bassin versant en s'attachant à ce que chaque action menée prenne en compte autant que possible l'amélioration de la qualité du milieu naturel. Améliorer la qualité de vie et la vitalité du territoire.
- Améliorer la qualité de l'action publique dans le bassin versant.
- Prendre en compte le changement climatique et les évolutions démographiques dans le bassin versant.

Objectifs spécifiques de la Charte:

- Caractériser et renforcer le complexe éco-paysager
- Conforter l'émergence d'une identité partagée en s'appuyant sur l'histoire du territoire, les savoir-faire, les productions et les paysages ;
- Rendre le territoire attractif et en faire une vitrine du développement durable, à travers un projet de territoire ambitieux et innovant ;
- Construire un programme d'animation autour de la découverte de l'agriculture, de l'alimentation et de la nature, avec un réseau de fermes partenaires ;
- Qualifier un cadre de vie et développer un tourisme qualitatif en cohérence avec le projet de territoire

Descriptif de l'action :

Depuis de nombreuses années, l'espace forestier de Sivens est le lieu privilégié d'une politique environnementale qui combine simultanément, sur ce même site, **trois vocations** : environnementale (Espace Naturel Sensible), économique (production de bois) et sociale (accueil du public, éducation à l'environnement, activités récréatives et espaces de détente)

Ainsi, se combinent **la préservation de l'Espace Naturel Sensible avec une gestion durable des peuplements forestiers et l'accueil du public** en associant une sylviculture adaptée, des démarches de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et des activités récréatives et de sports de nature.

Dans ce contexte, l'espace forestier de Sivens offre des atouts multiples : paysagers, de biodiversité et d'écologie, de gestion durable de la forêt, d'éducation à l'environnement et au développement durable, d'accueil et d'activités récréatives. Toutes sont **en résonance avec les thèmes et les objectifs développés dans le cadre de l'élaboration du « projet de territoire »** (notamment au sein du Groupe Qualité Projet: « Biodiversité, haies, ripisylves, restauration des sols »).

Il s'agit donc, d'affirmer le lien entre les trois fonctions de la forêt, au regard des politiques environnementale, culturelle, sportive, touristique, et de conforter la dimension « nature » de l'espace forestier ; De poursuivre et compléter les travaux sylvicoles et de maintien des espaces ; D'actualiser et moderniser sur des thèmes resserrés, la programmation d'animation et d'évènements, en lien avec les acteurs du territoire ; De mettre à disposition du public des équipements de découverte et d'activités sportives séduisants et innovants.

A terme, il importe de faire du site forestier et de la maison Départementale requalifiés, un équipement majeur capable de jouer un rôle dans la reconquête d'une notoriété positive du territoire.

Un rôle de l'espace - forêt de Sivens dans le projet de territoire :

Les convergences entre les vocations de l'espace - forêt de Sivens et le projet de territoire se déclinent à partir des caractères du site et des différentes formes de sa gestion. D'une part, la Maison départementale a vocation à accueillir le siège de « l'Association pour l'entente interdépartementale du bassin du Tescou ». D'autre part, la mixité de l'espace

forestier (milieux naturels, gestion forestière, activités...) est en résonance avec les thématiques de développement durable avancées dans la démarche de co-construction, à savoir :

Thème : Conforter l'émergence d'une identité partagée ; restaurer une identité du territoire : Outre les caractères liés à l'histoire, l'architecture, la culture, les savoirs-faire, les produits locaux... le paysage, résultante des rapports entre un espace et une société, est l'expression vivante du territoire. Il est un élément déterminant de l'identité du territoire. La forêt de Sivens, associée à d'autres boisements, est une composante paysagère prégnante dans le territoire qui concourt, aussi, à qualifier un cadre de vie.

Thème : Préserver, conforter la biodiversité : La biodiversité étant entendue ici, avec ses « services écosystémiques » rendus à un territoire, la forêt de Sivens est identifiée en qualité de ZNIEFF et « Espace Naturel Sensible » du Département. Cet espace constitue un « réservoir de biodiversité » pour la trame verte et bleue (TVB) relié à d'autres espaces boisés par des « corridors écologiques ». A ce titre, il joue un rôle au sein du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

Thème : Rendre le territoire attractif et en faire une vitrine du développement durable...Valoriser un pôle-nature : La gestion durable de la forêt et celle de l'Espace Naturel Sensible confortent la capacité du site à s'identifier comme un lieu privilégié de réflexion et d'expérimentation sur les espaces à caractère naturel. C'est, ici, l'enjeu de conforter la dimension naturelle du site et de la faire connaître.

Thème : Construire un programme d'animation autour de la découverte de la nature : Le lieu peut contribuer fortement à la sensibilisation et l'éducation à l'Environnement et au Développement Durable.

Par ailleurs, les espaces de détente, d'activités récréatives et de sports éducatifs, plus généralement de sensibilisation du grand public, déjà développées à Sivens, pourront être confortées pour mieux répondre à la pluralité des attentes : découvertes des milieux (sentiers découverte, interprétation..), pratique des sports de pleine nature (loisirs, randonnées, arts énergétiques...), offres pédagogiques (visites guidées, expositions, journées thématiques...) mise en valeur artistique, culture occitane... Les programmes développés pourront cibler, à la fois le grand public, les publics scolaires et autres publics constitués. Une rénovation d'équipements intérieurs et extérieurs de la maison forestière permettra de mieux adapter le site à ses diverses vocations d'accueil.

Les propositions de requalification issues d'une étude du CPIE constituent un potentiel de thèmes et d'actions innovantes qui font sens dans ce contexte et qui pourront être abondées au regard d'attentes formulées par les acteurs du territoire.

Préservé, valorisé, requalifié, le site est en mesure de **contribuer à une dynamique de renversement d'image du « bassin du Tescou », attendue par les multiples acteurs du territoire...**

Description de l'action

Le projet d'action repose sur la prise en compte simultanée des 3 fonctions évoquées plus haut.

Vocation écologique (conservation de la biodiversité, protection des milieux)

Compte tenu de la qualité des biotopes et de l'existence d'espèces remarquables, le massif de Sivens a été classé en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et en Espace Naturel Sensible (ENS) du Département. Ces habitats en mosaïque sont préservés pour leur intérêt écologique et le maintien de la biodiversité qu'ils abritent.

Actions : maintien d'espaces ouverts (clairières), régénération des peuplements par semis et non par replantation, diversité des essences, création et maintien d'îlots de vieillissement, sectorisation des activités, maîtrise de la fréquentation.

Vocation économique (production de bois)

Alors que les peuplements étaient souvent traités en taillis sous futaie par les houillères, aujourd'hui, la gestion de la production de matière ligneuse vise à établir des futaies régulières. Les peuplements sont constitués de feuillus plus particulièrement, chêne mais aussi charme, châtaignier, alisier torminal. L'exploitation forestière fournit majoritairement du bois d'œuvre puis du bois énergie.

Actions : dégagement de semis naturels, nettoyage - dépressage, éclaircies...

Vocation accueil de la forêt (missions éducatives et récréatives)

Sivens est un lieu fréquenté aussi bien par des sportifs que par les promeneurs pour la détente et l'environnement.

Les aménagements réalisés par le Département permettent cet accueil : sentiers d'interprétation et de randonnées, parcours permanent d'initiation à la course d'orientation, aire de jeux pour les enfants, aires de pique-nique... La Maison forestière offre la possibilité d'y développer des animations et d'y accueillir des manifestations diverses (environnementales, sportives, culturelles...).

Propositions d'actions :

➤ Animations et d'outils pédagogiques

Il s'agira de concevoir une programmation régulière d'animations et d'évènements et de concevoir des outils pédagogiques innovants pour sensibiliser différents publics aux questions environnementales en développant des approches originales et variées (scientifiques, sensorielles, artistiques, imaginaires). Ce programme d'animations s'adressera au grand public et aux groupes constitués (scolaires, périscolaires, autres). Elles seront conçues pour un accès soit en autonomie, soit accompagné.

Objectifs : dynamiser l'identité nature et patrimoniale du site en l'ouvrant et en mettant en valeur la dimension artistique et la culture occitane, développer des activités de sports de pleine nature compatibles avec les autres usages et fonctions du site, respectueuses de l'environnement, répondre aux besoins de promenades en autonomie du public.

Actions :

- concevoir une programmation annuelle d'animations établie sur 2 périodes : printemps/été et Automne/hiver
 - conception et programmation de week-ends « les rendez-vous de la nature »
 - pratiques sportives et de pleine nature : accueil de manifestations et proposition d'animations

Dans un premier temps : il s'agira de concevoir 3 modules pédagogiques (eau - forêt - paysage, culture, patrimoine) et une exposition permanente en rapport avec ces 3 modules.

- Aménagement intérieur de la Maison départementale et du potentiel de bâtiments pouvant accueillir les publics

Objectifs : Restaurer et aménager les bâtiments pour répondre aux différentes fonctions

- Rénovation des aménagements extérieurs des espaces ouverts au public

Objectifs : offrir des espaces extérieurs de qualité, fonctionnels, sécurisés et de gestion économe ; permettre la rencontre intergénérationnelle, la convivialité et l'autonomie des visiteurs dans un cadre organisé.

Actions : réaliser une étude préalable à un aménagement d'ensemble des abords de la maison puis réalisation d'infrastructures (exemples : création d'un espace d'accueil et d'information, sentiers d'interprétation, création d'espace de jeux anciens etc)

Conclusion : Propriétaire et maître d'ouvrage de ces interventions, le Département entend renforcer et innover les actions proposées sur le site, en visant à conforter les atouts de l'espace – forêt de Sivens, et sa vocation à contribuer aux orientations du projet de territoire.

L'Organisation et structure du projet :

La gestion du massif forestier départemental de Sivens est réalisée par les services du Département (Direction de l'environnement), en collaboration technique avec l'ONF.

Ce massif relève du Régime Forestier. A ce titre, l'Office National des Forêts a établi un plan d'aménagement pour une durée de 15 ans (2009 – 2023). La gestion est labélisée PEFC (gestion durable des forêts) depuis 2004.

La gestion du site de Sivens est assurée par les Services du Département du Tarn (Service Espaces et biodiversité et Service gestion de l'environnement, Service de la jeunesse et des Sports – Bases départementales) en collaboration avec de nombreux partenaires, associatifs notamment : naturalistes (LPO, Société tarnaise des sciences naturelles, Conservatoire des espaces naturels Midi-pyrénées, Arbres et paysages tarnais, Fédération départementale des chasseurs,...), CPIE des pays tarnais, Comité départemental olympique et sportif et comités sportifs départementaux (dont Union nationale du sport scolaire, sport adapté ou handisport),

clubs locaux, structures de jeunesse et d'éducation populaire... Des collaborations existent également avec les services de l'Etat (DDT, DREAL, ONCSF, AFB, Education Nationale...).

Calendrier prévisionnel

ACTION / TACHE	DUREE	ECHEANCE
restauration, maintien et valorisation de l'Espace Naturel Sensible	en continu	
travaux sylvicoles	en continu	
entretien des voiries et des équipements	en continu	
Dispositif animation groupes (conception et mise en œuvre)		2019 et suite
conception d'expositions permanentes (3 modules)		2019
Exposition temporaire		à partir de 2020
étude d'aménagement intérieur		2019
étude d'aménagement des espaces extérieurs (sentier de découverte)		2019